



D M G D

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

(01.01.2024 au 31.12.2024)

VILLE AUVERGNE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901

Siège Social : Armandon – 595 route des Moulins
43 230 SAINT-PREJET ARMANDON

SIREN : 377 796 099 – COPE APE : 84.13Z
SIRET : 377 796 099 00010

SARL D.M.G.D – société de commissariat aux comptes

D. M. G. D.
Commissariat aux comptes
SARL au capital de 8.000 €
1, avenue d'Aiguilhe
43000 LE PUY-EN-VELAY
SIRET : 424 879 161 00018

Siège Social : 1 Avenue d'Aiguilhe – 43000 LE PUY-EN-VELAY – Tél : 04.71.05.69.45
Etablissement Secondaire : 89 Avenue Joseph Claussat – 63400 CHAMALIERES
SARL au capital de 8 000 euros – RCS LE PUY-EN-VELAY 424 879 161 – APE 6920 Z
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de LYON - RIOM



D M G D

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

VILLE AUVERGNE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901

Siège Social : Armandon - 595 route des Moulins
43 230 SAINT-PREJET ARMANDON

SIREN : 450 434 402 – COPE APE : 94.99Z
SIRET : 450 434 402 00019

EXERCICE SOCIAL : du 01.01.2024 au 31.12.2024

SARL D.M.G.D – société de commissariat aux comptes

D. M. G. D.
Commissariat aux comptes
SARL au capital de 8.000 €
1, avenue d'Aiguilhe
43000 LE PUY-EN-VELAY
SIRET : 424 879 161 00018

Siège Social : 1 Avenue d'Aiguilhe – 43000 LE PUY-EN-VELAY – Tél : 04.71.05.69.45
Etablissement Secondaire : 89 Avenue Joseph Claussat – 63400 CHAMALIERES
SARL au capital de 8 000 euros – RCS LE PUY-EN-VELAY 424 879 161 – APE 6920 Z
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de LYON - RIOM

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

D. M. G. D.
Commissariat aux comptes
SARL au capital de 8.000 €
1, avenue d'Aiguilhe
43000 LE PUY-EN-VELAY
SIRET : 424 879 161 00018

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « **VILLE AUVERGNE** », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels

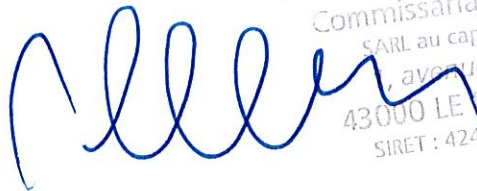
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LE PUY-EN-VELAY,
Le 03/12/2025

Pour la SARL D.M.G.D
Commissaire aux Comptes



Raphaël ALDIGIER
Co-gérant

D. M. G. D.
Commissariat aux comptes
SARL au capital de 8.000 €
avenue d'Aiguilhe
43000 LE PUY-EN-VELAY
SIRET : 424 879 161 00018

ANNEXE : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif



Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	4 800	4 667	133	1 733
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	45 000	796	44 204	
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 489	26 265	224	1 170
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	76 289	31 728	44 561	2 904
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	311 067	14 425	296 642	244 238
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	15 175		15 175	10 182
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	4 579		4 579	17 164
Charges constatées d'avance	96		96	5 408
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	330 917	14 425	316 492	276 992
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL ACTIF (II + III + IV + V)	407 206	46 153	361 053	279 896

Bilan passif

Postes	31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	65 503	101 951
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	65 503	101 951
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	10 371	-36 448
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	75 874	65 503
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 750	19 939
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 481	40 623
Dettes issues de legs		
Dettes fiscales et sociales	97 290	71 950
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	89 660	81 881
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	285 180	214 393
Écarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	361 053	279 896

Compte de résultat

Postes	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 806	4 987
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	594 823	539 872
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	3 268	
Concours publics et subventions d'exploitation	386 587	305 636
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	24 319	432
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	42	49
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 013 846	850 976
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	350 148	297 973
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	14 577	9 251
Salaires et traitements	514 527	489 171
Charges sociales	117 612	82 230
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 342	2 914
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Report des fonds dédiés		
Autres charges	92	65
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 000 298	881 603
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	13 548	-30 627
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	288	2 005
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	288	2 005
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	338	451
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	338	451
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-50	1 555

Postes	2024	2023
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	13 498	-29 072
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 128	7 376
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 128	7 376
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 128	-7 376
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 014 135	852 982
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 003 764	889 430
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	10 371	-36 448

D. M. G. D.
 Commissariat aux comptes
 SARL au capital de 8.000 €
 1, avenue d'Aiguilhe
 43000 LE PUY-EN-VELAY
 SIRET : 424 879 161 00018

Préambule

Introduction

Informations générales complémentaires

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 361 053€ Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 013 846.16€ Euros et dégageant un bénéfice de 10 370.65€

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Informations générales complémentaires

L'association Ville Auvergne poursuit le but de mettre à disposition des enfants vivants en milieu rural des loisirs de qualité tels que ceux proposés aux enfants résidants en milieu urbain.

Afin d'atteindre ce but elle met en place des structures de type ACM (Accueils collectifs de mineurs) sous la forme principalement d'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Elle ouvre dans le même temps dans le soutien à la parentalité ainsi que la formation et l'engagement citoyen des jeunes.

Elle travaille en partenariat avec les collectivités locales dans la mise en œuvre de politiques enfance/ jeunesse, développement culturel et dans le champ de l'action sociale.

Ces statuts lui permettent d'intervenir à l'échelle régionale. Toutefois son territoire d'action se situe exclusivement sur le tiers centre ouest du département de la Haute-Loire.

L'association gère 10 ALSH sur ce territoire sous la forme de marchés publics avec les collectivités.

Elle développe des actions socioculturelles sur le site de Fontchaude, commune de Ste Marguerite.

Son fonctionnement est encadré par un bureau technique de 2 personnes qui se partagent la direction administrative et la direction pédagogique des actions. Cet effectif est remonté à 3 personnes au cours de l'année 2020 afin de faire face à la montée en charge.

Chaque ALSH est dirigé par une équipe de 1 à 2 permanents et autant de saisonniers que nécessaire en fonction du nombre de mineurs accueillis.

Fonctionnement pour 2024

9 salariés en CDI, dont 4 directeurs ALSH, 1 directeur administratif, 1 directrice coordinatrice pédagogique, 1 directeur pédagogique adjoint, 2 animateurs

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Indemnité de départ à la retraite

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges / Engagement à / Montant

- 65 ans / moins d'un an /
- 60 à 64 ans / 1 à 5 ans /
- 55 à 59 ans / 6 à 10 ans /
- 45 à 54 ans / 11 à 20 ans / 12 026€
- 35 à 44 ans / 21 à 30 ans / 2 538€
- moins de 35 ans / plus de 30 ans / 3 341€
- Engagement total // 17 905€

Hypothèses de calculs retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 2%

- taux d'actualisation 2%

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	5 930		1 130	4 800
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions		45 000		45 000
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	26 489			26 489
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent				
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice				

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	4 197	1 600	1 130	4 667
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions		796		796
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres	25 319	946		26 265
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				
(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent				
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice				
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice				

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	240 746	240 746		
Personnel et comptes rattachés	47	47		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	4 292	4 292		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	12 029	12 029		
Charges constatées d'avance	96	96		
TOTAL	257 210	257 210		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	Transferts (A)	Cloture de l'exercice
Subventions d'exploitation					
Contributions financières d'autres organ...					
Ressources liées à la générosité du public					
TOTAL					

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	61 750	61 750		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 481	36 481		
Personnel et comptes rattachés	47 356	47 356		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	44 380	44 380		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 554	5 554		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	21 584	21 584		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	217 104	217 104		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

Legs, donations et assurances-vie

Produits	Montant	Commentaire
Perçu au titre d'assurances-vie		
Legs ou donations - art. 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Charges	Montant	Commentaire
Valeur nette des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés...		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
TOTAL		

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer		
Organismes sociaux - Autres charges à payer		
TOTAL		
Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Etat - Produits à recevoir		
TOTAL		